

Dossier tourisme



Faire connaître et développer le territoire

Depuis plus d'un an maintenant , la Communauté de Communes Loire et Nohain met en place tout un panel d'actions pour développer le secteur touristique.

Soutenu jusqu'alors par des bénévoles, au sein de l'Office de Tourisme notamment, et par des professionnels menant des actions disparates, le tourisme est désormais un enjeu de développement du territoire.

La Communauté de Communes Loire et Nohain a, de par ses statuts, la mission de promouvoir et renforcer les activités commerciales, agricoles, artisanales, industrielles et touristiques.

Ainsi depuis sa création, elle a financé par le biais d'une subvention annuelle l'Office de Tourisme de Cosne, devenu « Office de Tourisme de Cosne-sur-Loire et sa région » en 2002 suite au transfert de la compétence tourisme à la Communauté de Communes. Parallèlement, un travail de réflexion était mené pour analyser le potentiel touristique du territoire.

Si notre territoire se démarque peu des autres, il peut s'appuyer, entre autres, sur son patrimoine naturel (la Loire notamment) et sur les produits du terroir. Mais un manque de communication entre tous les acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs...) a été mis en évidence.

L'idée est donc venue de promouvoir un « Club des professionnels du tourisme », sur le même modèle que le « Club des entrepreneurs » initié par la SEM Loire et Nohain (l'agence de développement économique de la CCLN).

Dans le même temps, il a été décidé de faire appel à un professionnel pour prendre en main tous les aspects du développement touristique (voir son portrait page 11).

Point sur le « Club des professionnels du tourisme »

Créé depuis avril 2006, il a pour rôle d'associer et de fédérer tous les acteurs du tourisme afin de mener des actions cohérentes et créer une réelle image de notre territoire.

En partenariat avec la SEM Loire et Nohain et avec le soutien de l'Agence Départementale du Tourisme de la Nièvre et du Comité Départemental du Tourisme du Cher, on a ainsi développé un réseau de prestataires touristiques faisant partie du même bassin de vie (voir ci-après).

Ce territoire regroupe 7 cantons : Saint-Amand-en-Puisaye, Donzy, Léré, Sancerre, Pouilly-sur-Loire et les deux cantons de Cosne. Notez que c'est une première d'associer ainsi nos voisins berrichons pour développer ensemble des projets sur un territoire de vie pertinent, alliant rive droite ET rive gauche de la Loire.

Le réseau regroupe potentiellement 340 prestataires touristiques.

Un bassin de vie ?

Définition INSEE:

« Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi ».

Par équipements on entend les équipements concurrentiels (supermarchés, banque, magasin de vêtements,...),

les équipements non concurrentiels (gendarmerie, perception, notaire, ANPE, piscine couverte, école de musique...), les équipements de santé (médecin, infirmier, pharmacie, hôpital...), et les équipements d'éducation (collège, lycée général et/ou technologique, lycée professionnel).

De fait, 30 % de la population active cosnoise provient du Cher et on estime que 35 % des usagers des services en sont également issus.

Bilan 2006-2007 :

Au terme d'une année de travail et de 7 réunions, ils sont plus d'une cinquantaine à constituer le « noyau dur » du Club.

Premier outil concret : un classeur évolutif regroupant leurs fiches identitaires, remis à chacun d'entre eux.

Ils ont également validés le nom du Club « Deux rives pour vous servir » et son identifiant (voir ci-contre).

Pour le fonctionnement, une participation financière de 100 € est demandée par membre pour une année.

Pour les organismes publics (communes ou communautés), la participation financière est fixée à 0.80 € par habitant. La phase opérationnelle du Club est dorénavant lancée pour la saison 2007/2008.



Programme 2007-2008:

Les réunions auront lieu précédemment tous les deux mois ; 3 objectifs importants seront traités :

- Renforcer la présence du club sur internet, via le site de l'Agence Départementale du Tourisme qui permettra un accès à sa banque de données (page de garde, fonctionnalités, listing, prestataires, version anglaise). Désormais, l'utilisation d'Internet pour préparer ses vacances, pour réserver son hébergement ou pour toute autre prestation, est rentrée dans les habitudes de près de 41 % de Français (Source Ipsos, 2007)
- Mettre en place d'une plaquette de communication
- Participer à des salons professionnels en rapport avec les activités phares de notre territoire, (comme le Salon de la Randonnée à Paris qui a reçu 55200 visiteurs en 2007).

